

Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes

SEANCE DU MARDI 4 MAI 2010

Présents (titulaires) : BOUBEKEUR Lounis, EL MOUHED Nicolas, JAY Laurenza, ONFROY Maxime, PERDRIEL Faustine, TILLET Johan

Présents (suppléants) : CATHERINE Elise, GUERRIER Emeline, KARIM Donatella, LAIGRE Sophie,

Excusés : DESNEIGES Maréva

Absents : ANDRE Louis, CORDEY Benjamin, FOUBART Pauline, LAMBERT Jessy, THEPAUT Esteban

Melle CARABY ouvre la séance et effectue l'appel des présents qui émargent la fiche de présence.

1°) Melle CARABY relate les projets réalisés et actuellement en cours du CMJ. La fresque Graf réalisée lors des vacances de Printemps en partenariat avec le CLSH et la MJC a été taguée au marker. Un courrier a été adressé à la Principale du collège Hée-Fergant puisqu'il semblerait que cela soit le fait de collégiens. Le graphiste va venir apposer des rustines sur la fresque mais cela ne semble pas possible à l'avenir. Mme ROUTIER considère qu'il s'agit là d'un manque de respect du travail des enfants.

Les interventions en théâtre de la Compagnie des Enfants Perdus du Mêle-sur-Sarthe, avec un soutien financier du Projet de Réussite Educative, ont débuté cette semaine aux écoles La Varende et Flaubert. Elles se poursuivront du 17 au 21 mai au Collège puis du 31 mai au 4 juin à l'école Notre-Dame.

2°) Melle CARABY rappelle le cadre proposé pour la Fête de la Musique à laquelle le CMJ a souhaité participer. L'idée retenue est d'animer un karaoké géant vers 22h30 à la tombée de la nuit le vendredi 18 juin. Cette animation nécessite l'utilisation d'un écran et d'un projecteur.

Melle CARABY organise une première répartition des tâches avec les conseillers municipaux jeunes volontaires. Sophie, Maxime et Nicolas se proposent à l'animation. Laurenza, Donatella, Emeline, Pauline et Nicolas souhaitent prendre en charge la décoration du stand CMJ.

Une réunion du CMJ de calage définitif de la Fête de la Musique est prévue le mardi 15 juin à 17h30 en mairie.

3°) La mise en place et l'organisation des séances Cinéma est discutée avec Maud BLIN, médiathécaire. Mme BLIN rappelle quelques principes légaux suite à l'accord donné par Mme MAYZAUD, présidente de la CdC du Camembert :

- L'entrée des séances doit être gratuite
- La publicité hors médiathèque est proscrite (flyers, affichettes, presse)
- La possession d'une carte d'adhésion individuelle ou familiale à la Médiathèque est obligatoire

Mme BLIN présente ensuite la liste du fonds DVD disponible afin que les jeunes conseillers choisissent un titre de film pour une première séance prévue le samedi 29 mai à 14h15. Le film retenu est « la première étoile » de Lucien Jean-Baptiste. Une deuxième séance est fixée au samedi 26 juin.

Le nombre de places est limité entre 50 et 70 pour des raisons de sécurité. Il est nécessaire d'adresser un courrier à la Présidente de la CdC chaque fois qu'une date est déterminée. Les jours et horaires pourront varier afin de trouver le moment le plus propice, mercredi et samedi éventuellement un vendredi soir. Il est aussi envisagé d'alterner des films tout public avec des films pour les plus petits.

Melle CARABY informe qu'il n'y aura pas de réunion du CMJ en juillet et août. L'idée de renouveler l'action « Protégeons l'environnement » en septembre est évoquée et les membres du CMJ vont en parler autour d'eux pour en assurer le succès. Le projet d'une « sortie » des membres du CMJ en septembre est retenu, il reste à déterminer lieu et date. Le CMJ envisage de participer à nouveau au Téléthon en décembre prochain. M.THOUIN informe que le thème retenu pour la Foire de la Pomme est « les sports ».

Un pot de l'Amitié est offert aux participants à l'issue de la réunion qui s'achève à 19h00.